



Actualité → Nièvre

DOUANES ■ Les agents s'inquiètent d'une possible fermeture des services

Vingt postes seraient menacés

L'inquiétude est vive du côté des représentants des agents des douanes : un projet de réorganisation des services pourrait aboutir à la suppression des postes à Nevers.

Jenny Pierre

jenny.pierre@centrefrance.com

Une réflexion nationale sur la réorganisation des services douaniers suscite l'inquiétude des agents de la Nièvre. Selon la CGT, les deux services des douanes basés dans la Nièvre risquent de fermer définitivement d'ici quelques années. Il s'agit du service des retraites (chargé de la gestion des retraites des agents douaniers de France) et du bureau des douanes (qui récupère les contributions indirectes). Au total,



PROJET. Les deux services des douanes basés à Nevers sont concernés : le service des retraites (boulevard du Pré-Plantin) et le bureau des douanes (rue Lamartine). PHOTO DOMINIQUE SOUVERAIN

Une fois encore, des suppressions de bureaux sont envisagées par la DGDDI. Cette fois-ci la menace se précise dans la Nièvre, où le bureau des douanes de NEVERS, ainsi que le service A2R, (service des retraites), sont menacés de fermeture..., ce qui représente une vingtaine d'agents. Le dialogue avec notre administration étant ce qu'il est ...?!, le SNADCGT a immédiatement saisi les élus de la Nièvre ainsi que la presse locale.

REPÈRES

Service des retraites. Dans la Nièvre, il emploie actuellement quatorze agents. Il est chargé de la gestion des retraites de l'ensemble des fonctionnaires douaniers de France et de la gestion des accidents de service.

Bureau des douanes. Dans la Nièvre, il emploie six agents, chargés de récolter les contributions indirectes (délivrance des licences, tabac, contrôle d'imports, etc.).

vingt agents travaillent dans ces services.

« Un sale coup pour la région »

« Ce serait un sale coup pour la région. Si ces services disparaissent, la Bourgogne aurait un département sans aucun service de douane de proximité » dénonce Didier Bourigault, secrétaire régional CGT Douanes. « Et pour les agents, il n'y a pas de perspective sur place : la DGFIP (*) est en

pleine restructuration aussi. »

La direction régionale des douanes confirme l'objectif de réorganisation des services dans la Nièvre. Tout en précisant qu'il ne s'agit que d'un projet et que « rien n'est encore acté. » « Pour le bureau des douanes, il y a un projet de transfert des activités, sans décision officielle pour le moment. Mais pour le service des retraites, il n'y a pour l'instant

qu'une réflexion sur les ressources humaines » précise Claire Larmand-Canitrot, directrice régionale des Douanes de Bourgogne.

Les députés et sénateurs de la Nièvre se sont déjà emparés du dossier. Selon le secrétaire régional CGT Douanes, les élus ont sollicité l'intervention de Jérôme Cahuzac, ministre du budget, dans ce dossier. ■

(*) Direction Générale des Finances Publiques.

DIALOGUE SOCIAL



Monsieur Jérôme CAHUZAC
Ministre délégué chargé du Budget
139 Rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Nevers, le 14 septembre 2012

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons appeler tout particulièrement votre attention sur le projet de fermeture du bureau de douane (Direction Générale des douanes et droit indirects) de Nevers qui regroupe 6 agents.

Depuis plusieurs mois, la direction générale des douanes et droits indirects étudie la possibilité de fermeture définitive en 2014 de l'unique bureau nivernais. La procédure est largement engagée et devrait être soumise prochainement pour consultation au Comité Technique des Services Déconcentrés.

Cette fermeture serait concomitante au transfert du service (à compétence nationale) des retraites des douanes (14 agents) hors du département de la Nièvre.

Si cette décision venait à se confirmer, plus aucune structure douanière ne serait présente dans le département.

Alors même que le département de la Nièvre est déjà lourdement touché par le retrait des services de l'État, nous nous élevons contre ce projet qui ne prend, encore une fois, nullement en compte les besoins du territoire.

En effet, le bureau des douanes de Nevers est un service public qui assure plusieurs missions indispensables à différentes activités économiques : importations / exportations, contributions indirectes et gestion des débits de tabacs. De ce fait, il existe un besoin de contact, de réactivité et de proximité pour permettre tant aux entreprises qu'aux particuliers d'établir leurs formalités.

.../...

La réorganisation territoriale qui est proposée écarte tout simplement un département entier d'un service de l'État alors même qu'il existe, dans certains départements voisins, plusieurs bureaux de douane à quelques dizaines de kilomètres de distance.

Aussi, afin de ne pas perdre les prestations rendues par ce bureau, nous vous saurions gré de bien vouloir recevoir les parlementaires nivernais pour évoquer de manière concrète le maintien de ce service public sur notre territoire.

Dans cette attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre parfaite considération.

Martine Carrillon

Martine CARRILLON - COUVREUR
Députée de la Nièvre

Christian Paul

Christian PAUL
Député de la Nièvre

Didier Boulaud

Didier BOULAUD
Sénateur de la Nièvre

Gaëtan Gorce

Gaëtan GORCE
Sénateur de la Nièvre